



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Aire sur l'Adour, lundi 13 janvier 2020

La Provisseure du lycée Jean d'Arcet

Aux

Chefs d'établissement

Objet : Mini – stages pour les élèves de 3^{ème} et 2nd générales et technologiques, élèves d'ULIS et SEGPA

Cher(e) collègue,

Afin de cerner au plus près la réalité des formations dispensées au lycée Jean d'Arcet à Aire sur l'Adour, nous vous proposons d'accueillir des élèves des classes de troisième et de seconde générale et technologique :

**Provisseure du lycée
Jean D'Arcet**

Affaire suivie par :
Sophie Sarraute

Téléphone :
05 58 71 46 71

Mail :
pr.0400047j@
ac-bordeaux.fr

Du lundi 27 janvier au vendredi 17 avril 2020

pour des **mini stages** personnalisés de découverte des filières suivantes :

- **BAC PRO :**
 - ⇒ Cuisine
 - ⇒ Commercialisation service en restauration
 - ⇒ Gestion Administration
 - ⇒ Coiffure

Nous attirons votre attention sur la création du bac pro coiffure au niveau national et son ouverture pour la rentrée 2020 au lycée Jean d'Arcet

- **CAP :**
 - ⇒ Cuisine
 - ⇒ Commercialisation et Services en Hôtel Café Restaurant
 - ⇒ Coiffure

ORGANISATION :

1. Formulation de la demande par l'établissement en remplissant la fiche d'inscription ci-jointe qui sera renvoyée par mail à l'adresse suivante : ce. 0400047j@ac-bordeaux.fr
2. Le lycée Jean d'Arcet fixe la date et envoie les conventions avec la fiche d'urgence et l'emploi du temps
Navette des documents de stage : Lycée ⇔ Etablissement d'origine ⇔ Lycée.
La convention sera établie par le lycée pour chaque élève concerné, en 3 exemplaires (1 ex. lycée d'accueil, 1 ex. établissement d'origine, 1 ex. famille)

Lycée professionnel
Jean d'Arcet
1 place Ste Quitterie
BP 63
40801 AIRE SUR L'ADOUR
CEDEX

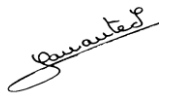
3. Prise en charge du stagiaire, à l'accueil du lycée, 10 minutes avant le début du stage, avec une tenue correcte exigée car nous sommes un établissement accueillant du public et de la clientèle. En cas d'absence prévue d'un stagiaire, je vous saurais gré de nous en avvertir le plus tôt possible. L'élève sera accueilli sur une journée complète dans la majorité des cas et pourra déjeuner au self (modalités précisées dans la convention).

En outre le lycée organise des portes ouvertes **le samedi 28 mars de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

Pour toute question ou demande spécifique merci de prendre contact à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Bien cordialement.

La Provisseure,



Sophie SARRAUTE